

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

Nº M21- 0058393

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7772

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

LACHANI Ahmed

115695

Date de naissance : 25 03 58

Adresse :

Tél. : 0667367742

Total des frais engagés :

685,50

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur JAZOULLI Allal  
Médecine Générale  
Diplôme universitaire de Diabetologie  
Av Abi Hourira Sidi Othmane Rue 46  
N° 1er Etage Tel: 0522 56 73 43

Date de consultation : 28 FEV 2022

Nom et prénom du malade :

Lachani Alaa

Age : 198

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Sahik - hem 1yad

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 19 MAI 2022

Le :

18/05/22

Signature de l'adhérent(e) :

A BOUZAI

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28 FEV 2022			186,91	Docteur JAZOULI Médecine Générale Médicale universitaire de Othmane Rue 46 Bâtiment 3 étage 1er Etage Tel: 0522 56 78 43

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
SAINA MED BD El Jadida N° 51 Rue B M'hamed TEL: 05 22 55 55 09 05 22 55 47 47 Casablanca	28/02/22	250,00
	28/02/22	285,50

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

*Dr Jazouli Allal*

Médecine générale

Ex médecin chef du centre de santé Baladia  
Sidi Othmane  
Diplôme universitaire en diabétologie de la  
faculté de médecine de Paris  
Spécialité en médecine de travail de l'université  
de Rennes.  
Echographie



الدكتور جزولي علال

الطب العام

الطبيب الرئيسي سابقًا بالمركز الطبي البلدي سيدى عثمان  
حاصل على دبلوم جامعي لداء السكري من كلية الطب بباريس  
الاختصاصي في طب المغفل من جامعة رين بفرنسا  
الفحص بالصدى

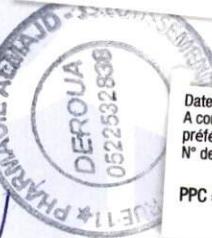
# ORDONNANCE

Casablanca le: 28 FEV 2022

LACHANI Ahmed

LOT 210937  
EXP 03/2023  
PPV 144,50 DH

LOT 210907  
EXP 07/2026  
PPV 46,00 DH



Date de fabrication :  
A consommer de  
préférence avant fin :  
N° de lot :

PPC = 95,00 DHS

Dr JAZOULI ALLAL  
Médecin Général  
Diplôme Universitaire de Diabétologie  
Av Abi Houraira Sidi Othmane Rue 46  
Bloc 59 N°1 1er Etage Tel: 0522 56 78 43

drjazouliallal@gmail.com



شارع أبي هريرة سيدى عثمان زقة 46 بلوك 59 رقم 1 (قرب مسجد السعود درب البلدية سيدى عثمان)  
Bd abihouraira sidi othmane, rue 46 bloc 59 n°1 ( près de la mosquée saoud )

*Dr Jazouli Allal*

Médecine générale

Ex médecin chef du centre de santé Baladia  
Sidi Othmane  
Diplôme universitaire en diabétologie de la  
faculté de médecine de Paris  
Spécialité en médecine de travail de l'université  
de Rennes.  
Echographie



الدكتور جزولي علال

الطب العام

الطبيب الرئيسي سابقاً بالمركز الطبي البلدي سيدى عثمان  
حاصل على دبلوم جامعي لداء السكري من كلية الطب بباريس  
الخصاصي في طب الشغل من جامعة رين بفرنسا  
الفحص بالصدى

# ORDONNANCE

28 FEV 2022

Casablanca le:

Lacatari Ah

Centre for heart  
Iysmal

Docteur JAZOULI ALLAL

Medecine Générale  
Diplôme universitaire de Diabetologie  
Av Abi Hmoura Sidi Othmane Rue 46  
Bloc 59 N°1 1er Etage Tel: 0522 56 78 43

250100

SAIDA MED  
Bd El Boulaq N° 78 Béchir Ben M'hamed  
0522 56 95 15 / 05 22 59 47 47  
Casablanca

05 22 56 78 43

drjazouliallal@gmail.com

شارع آبي هريرة سيدى عثمان زنقة 46 بلوك 59 رقم 1 (قرب مسجد السعود درب البلدية سيدى عثمان)  
Bd abihouraira sidi othmane, rue 46 bloc 59 n°1 ( près de la mosquée saoud )

Facture N°: 202200196

Date	Client	Page
28/02/2022	34210002	1

LACHANI AHMED

REFERENCE	QTE	DESIGNATION	P.U HT	Montant HT
A00146	1	CEINTURE A HERNIE DROITE	208,33	208,33



MT HT	TAUX TVA	MT TVA
208,33	20,00%	41,67

TOTAL HT	Montant TVA	NET A PAYER
208,33	41,67	<b>250,00</b>

Arrêtée la présente facture à la somme de:

Deux cent cinquante Dirham